



STAGE ACADEMIQUE MATERNELLE

organisé par le SNUipp-FSU ouvert à tou-te-s avec la participation de Christophe JOIGNEAUX

Mardi 25 avril 2017

9h – 16h30,

Amphithéâtre ESPE CAEN

Pour la première année, Le SNUipp-FSU propose un stage syndical sur le thème de la maternelle destiné aux enseignants du 1^{er} degré, étudiants, stagiaires, formateurs.

Ordre du jour :

9h00 -12h00 :

État des lieux de la maternelle dans les trois départements.

Intervention de Claude Gautheron, Maître formatrice, secrétaire nationale du SNUipp-FSU national

L'évolution de la maternelle : rôle, nouveaux programmes, modalités d'évaluation, place des ATSEM.
Echanges, débat

12h00 : repas (possibilité de manger au restaurant universitaire de Caen)

13h30 - 16h30:

Conférence de Christophe Joigneaux

Les nouveaux programmes en maternelle peuvent-ils aider à la réussite de tous les élèves ?

Echanges, débat



Oh ! A la maternelle
on apprend !

Envoyez votre demande d'autorisation d'absence au Directeur académique
avant le 25 mars !

Chaque enseignant, étudiant, stagiaire a droit à 12 jours de stage syndical par an.

Christophe JOIGNEAUX



Les nouveaux programmes en maternelle peuvent-ils aider à la réussite de tous les élèves ?

Christophe Joigneaux, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'ESPE de Créteil-UPEC.

Christophe Joigneaux a enseigné pendant 7 ans dans le premier degré. Il a travaillé et présenté une thèse sur le rôle de la maternelle et la construction des inégalités scolaires, a été maître formateur à Arras.

Depuis 2014 il exerce à l'ESPE de Créteil. Ses recherches portent sur la maternelle mais aussi sur la formation initiale et l'entrée dans le métier.

Christophe Joigneaux met en exergue la nécessité d'exigences vis-à-vis de l'école maternelle pour réellement pouvoir réduire les inégalités. Les enquêtes statistiques actuelles montrent les effets bénéfiques de la scolarisation en maternelle dans la poursuite de la scolarité mais alertent également sur le fait que malgré tout, cette scolarisation ne réduit pas les inégalités originelles. C'est bien ce paradoxe qu'il s'agit de comprendre alors que depuis 20 ou 30 ans on s'est attaché à réduire les inégalités.

LETTRE au Directeur académique, ATTENTION FAITES VOTRE DEMANDE AVANT LE 25 MARS

Objet : demande de congé pour formation syndicale le mardi 25 avril 2017.

Madame le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 25 avril 2017 pour participer à un stage de formation syndicale sur le temps de travail.

Ce stage se déroulera à l'ESPE de Caen. Il est organisé par la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).

Veillez recevoir, Monsieur le directeur académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Par mail snu14@snuipp.fr. Préciser "stage maternelle" dans l'objet du message.

- Par téléphone au 02 31 72 29 25.

- Par courrier : SNUipp-FSU BP 53025 206, rue Saint-Jean 14017 Caen Cedex 2

Dans tous les cas, préciser si vous déjeunerez au Campus-Ru de Caen (prix à préciser, autour de 8 €).